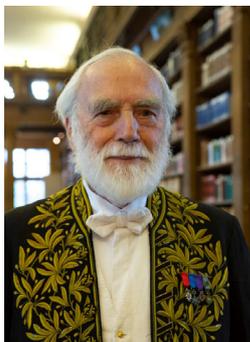




## Election du bureau de l'Académie des beaux-arts pour l'année 2019



Pierre Carron © Juliette Agnel



Jean Anguera © Brigitte Eymann

Au cours de la première séance de l'année, le mercredi 9 janvier 2019, l'Académie des beaux-arts a procédé à l'élection de son bureau.

Pierre Carron, membre de la section de peinture, vice-président au cours de l'année 2018 et Jean Anguera, membre de la section de sculpture ont respectivement été élus président et vice-président de l'Académie des beaux-arts pour l'année 2019.

Laurent Petitgirard, membre de la section de composition musicale, est Secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts depuis le 1<sup>er</sup> février 2017.

### L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Forte de 63 membres répartis dans 9 sections artistiques, elle s'attache à promouvoir et encourager la création artistique dans toutes ses expressions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Elle poursuit ses missions de soutien à la création par les nombreux prix qu'elle décerne chaque année, une politique active de partenariats avec des institutions culturelles ainsi que ses activités de conseil des pouvoirs publics en matière culturelle et artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que la Fondation Paul Marmottan (Musée Marmottan Monet à Paris et Bibliothèque Marmottan à Boulogne-Billancourt), la Fondation Claude Monet à Giverny, la Villa Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat et la Fondation Jean et Simone Lurçat à Paris.

Hermine Videau – Responsable de la Communication  
tél : 01 44 41 43 20  
mél : hermine.videau@academie-des-beaux-arts.fr

Pauline Teyssier – Chargée des Relations Presse  
tél : 01 44 41 44 58  
mél : pauline.teyssier@academie-des-beaux-arts.fr